

**AVIS D'IMPÔT 2018**IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX  
sur les revenus de 2017

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

M THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

## Vos références

**Pour accéder à votre espace particulier**

Numéro fiscal (C) : 14 69 517 608 160

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 187 428

Référence de l'avis : 18 34 A448133 82

Numéro de contrat de prélèvement : M1 34 0087522 68

RUM\* : FR46ZZZ005002M134008752268

Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3 A

Numéro de rôle : 016 A

Date d'établissement : 09/08/2018

Date de mise en recouvrement : 31/07/2018

\* Référence Unique de Mandat

## Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER** 30 582,00 €

**Détail du montant restant à prélever**

Montant de votre impôt sur le revenu 60 001,00 €

Montant de vos prélèvements sociaux 33 266,00 €

Acomptes mensuels versés 62 685,00 €

34063

## Compte à débiter :

FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073

MR THOMAS THIBAUT

LBP CENTRE DE PARIS

## Prochaines échéances 2018

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de  
paiement fixée au 17/09/2018 :

16 AOUT 2018 8955,00 €

17 SEPTEMBRE 2018 8955,00 €

15 OCTOBRE 2018 8955,00 €

15 NOVEMBRE 2018 3717,00 €

**Pour 2019 :**

**En raison de la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, votre contrat de prélèvement mensuel de l'impôt sur le revenu prendra fin automatiquement le 31/12/2018.**

**Vous n'avez aucune démarche à effectuer.**

**Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.**

**INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019**

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé (voir à la fin de l'avis) sous la référence unique de mandat : FR46ZZZ0050021D69E1G608218PAS1A

Votre compte à débiter : FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073 LBP CENTRE DE PARIS

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

	Déclar. 1			Total
<b>IMPÔT SUR LE REVENU</b>				
<b>Détail des revenus</b>				
BNC professionnels déclarés.....	- 453			
BNC pro. hors quotient imposables.....	- 453			
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....				- 453
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			4547	
Frais de capitaux mobiliers déclarés.....			106	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....				2622
Revenus fonciers nets.....				193408
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>195577</b>
CSG déductible.....				- 10019
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>185558</b>
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	24%	Montant	51
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				63655
Impôt avant réductions d'impôt.....				63655
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>				
Frais de comptabilité : Nombre.....	1	1		
Montant.....	564	564	564	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				<b>- 564</b>
Impôt proportionnel.....				+ 12
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections.....</b>				<b>63103</b>
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>			<b>63103</b>	

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis				
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
	<b>Montant déclaré</b>		<b>Montant retenu</b>	
Crédits d'impôt.....	584		584	- 584
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	967		967	- 967
Emploi salarié à domicile.....	3101		3101	- 1551
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 1551
<hr/>				
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				60001
<hr/>				
<b>PRELEVEMENTS SOCIAUX</b>				
<b>Détail des revenus</b>				
	<b>CSG</b>	<b>CRDS</b>	<b>PREL SOC CONT ADD</b>	<b>PREL SOL</b>
Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....	193408	193408	193408	193408
BASE IMPOSABLE.....	193408	193408	193408	193408
Taux de l'imposition	9,90%	0,50%	4,80%	2%
Montant de l'imposition.....	19147	967	9284	3868
<hr/>				
<b>Total des prélèvements sociaux nets.....</b>				<b>33266</b>
Pour information :				
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2018.....				13152
<hr/>				
<b>TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER.....</b>				<b>93267</b>
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				<b>187428</b>
<b>Informations indiquées pour mémoire</b>				
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>				4547
Suite en page suivante >>>				

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone** : **Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368\* DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H**
  - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 034 \* - Courrier : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2
  - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :  
 SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BITERROIS - S.A.I.D. SERIGNAN  
 9 AVENUE PIERRE VERDIER - CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX  
 Tél : 04 67 35 69 44

\* (Service 0,06 € / min + prix appel)

<p>&gt;&gt;&gt; Suite de votre avis</p> <p>PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2018, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2019 est de .....</p>			<p>Déclar. 1 15344</p>	
<p><b>INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019</b></p>				
<p>Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 03/07/2018</p>				
<p><b>Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable</b></p>				
<p>Taux pour le foyer</p>	<p>32,50%</p>			
<p>Acompte mensuel pour les revenus sans organisme collecteur Acompte d'impôt sur le revenu :</p>	<p>Foyer</p>	<p>Déclar. 1</p>		<p>Total</p>
<p>Revenus fonciers revenus soumis à l'acompte..... montant de l'acompte mensuel.....</p>	<p>193408 5238</p>			
<p>Acompte des prélèvements sociaux : Revenus fonciers revenus soumis à l'acompte..... montant de l'acompte mensuel.....</p>	<p>193408 2772</p>			
<p>Total général de l'acompte mensuel pour les revenus sans organisme collecteur.....</p>	<p>8010</p>			<p>8010</p>
<p>Ce montant sera prélevé chaque mois à compter du 15/01/2019 sur le compte bancaire indiqué en haut de la page 2 de cet avis. Si vous souhaitez modifier le compte bancaire ou opter pour un prélèvement trimestriel, rendez-vous sur impots.gouv.fr</p>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur **impots.gouv.fr** ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2020 (dans les conditions prévues aux articles R\*190-1 et R\*196-1, du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>ème</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

**ETAT CIVIL ET ADRESSE**

Nom : M THOMAS THIBAULT

Adresse d'imposition au 01/01/2018  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Déclarant 1 - Nom de naissance : THOMAS